

que les trois provinces des Prairies, savoir, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, ne puissent consommer que du charbon de provenance canadienne, sauf dans certains cas définis par le contrôleur du combustible.

Cela montre nettement ce que ces gens désirent. Il n'y entre, je le répète, aucune considération d'ordre politique. D'ailleurs, nous n'entendons pas en faire une question politique. L'urgence n'en est pas moins réelle.

J'ai reçu une dépêche—je ne l'ai pas par devers moi—d'un autre groupement de Drumheller, qui fait la même demande. Cette importante industrie de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse a atteint les profondeurs du marasme. L'état de choses qui existe dans l'Alberta diffère de celui que le ministre dit exister dans la Nouvelle-Ecosse. Il ne convient pas d'établir une distinction entre les deux régions productrices. Je ne plaide pas pour l'une plutôt que pour l'autre, car je reconnais que l'exploitation minière, comme l'agriculture, est une de nos industries fondamentales.

En traitant cette question, il me revient à la pensée un article du commentateur bien connu, M. W. L. Stewart, tiré à part, paru dans la livraison de juin 1940 de la revue *National Home Monthly*, tirée à 250,000 exemplaires. Je me permettrai de citer une partie de cet article qui traite de l'importation de la houille:

Que faut-il penser de la continuation d'un pareil gaspillage à une heure comme la présente? C'était bien assez grave, dans les années relativement tranquilles, d'envoyer de telles sommes à l'étranger pour un avantage largement illusoire. Cela nous a valu d'entretenir dans l'oisiveté des groupes considérables de mineurs qui, n'eût été notre habitude de nous approvisionner à l'étranger, se seraient entretenus eux-mêmes par leur propre travail. Mais c'est infiniment plus grave maintenant que nous avons besoin pour la guerre de tant de choses que nous ne pouvons pas produire au Canada, de tant d'objets que nous nous trouvons dans l'obligation d'acheter aux Etats-Unis et de payer en dollars américains procurables seulement moyennant une prime élevée en échange contre nos dollars canadiens. Nous ne saurions trop tôt songer aux moyens de maintenir une balance de commerce passable. Or, chaque réduction praticable de nos importations en rend la tâche plus facile. De tous nos produits, le charbon est celui qui se prête le mieux à la pratique de ce que les Allemands, dans leur plan quadrenal, appellent l'"autarcie".

Il est avantageux de mettre à profit, surtout en temps de guerre, les leçons d'un ennemi fertile en ressources.

J'ignore si le ministre a étudié la question autant qu'il l'aurait pu, mais j'ai la conviction qu'on pourrait économiser des quantités énormes de dollars canadiens en mettant nos mineurs au travail. Je ne vise pas à l'exclusion totale de la houille en provenance des Etats-Unis, car il nous faudra probablement

[M. Johnston (Bow-River).]

une certaine quantité d'antracite d'outre-frontière pour utiliser dans certains procédés industriels, mais l'Alberta et la Nouvelle-Ecosse pourraient assurément fournir toute la houille grasse dont nous avons besoin. Je me rallie sans réserve à l'affirmation que le ministre a faite tout à l'heure, que le charbon de l'Alberta, surtout celui du pas du Nid-de-Corbeau, était d'excellente qualité.

Le ministre serait bien avisé, il me semble, d'inaugurer une campagne de publicité intensive en faveur du charbon albertain. Dans certaines parties du Canada, il existe une conception erronée quant à la qualité de la houille de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta. Les gros marchands de charbon de l'Est sont peut-être portés à la présenter sous un faux jour. Je sais qu'on le fait dans la ville d'Ottawa. Il n'y a pas plus d'une semaine, le propriétaire d'une maison de rapport d'Ottawa avec qui je parlais du charbon de Drumheller m'a demandé si les habitants de l'Alberta s'en servaient. Je lui répondis que nous l'utilisions tout le temps. "C'est étrange, me dit-il, car je m'en suis procuré il y a environ six mois et, avant qu'il eût passé deux mois dans ma cave, il n'était plus que poussière." Quand je lui eus dit qu'il ne pouvait certainement pas s'agir de bon charbon de l'Alberta, il m'a répondu qu'il l'avait acheté à titre de bon charbon de Drumheller. Je suis sûr qu'il ne pouvait pas s'agir de charbon de bonne qualité, car, un an après que j'ai déposé du Drumheller dans ma cave, il me faut une hache pour le casser. Il faut donc conclure qu'il s'exerce quelque influence adverse tendant à saper la confiance dans la houille de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta. Le ministre intéressé devrait, à l'exemple de son collègue de l'Agriculture, inaugurer une vigoureuse campagne publicitaire. Il serait assurément possible d'habituer la population à se servir d'un bon produit canadien. Il ne serait peut-être pas nécessaire d'accroître la subvention, mais il y aurait lieu, au besoin, de la porter de \$2.50 à \$3, car ce supplément de dépense serait avantageux s'il assurait la résorption des chômeurs. Cependant, je doute que cela soit nécessaire, pour peu que le ministère adoptât de bonnes méthodes publicitaires en vue de convaincre la population de la valeur du produit canadien en question. D'après le ministre de l'Agriculture, le recours à un semblable procédé dans son ministère a entraîné une forte augmentation de la consommation de bœuf et de jus de pomme. On pourrait faire la même chose pour la houille de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse. Grâce à une campagne de publicité bien ordonnée et à l'aide de subventions accrues, nous pourrions faire des merveilles dans le commerce de la houille. Nous pourrions employer 750,000 hommes,